

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE SAINT PARIZE LE CHATEL DU 9 NOVEMBRE 2017

Présents:

- M Morizot: directeur de l'école
- Mmes Perron, Pommery, Michelot, Bonnet, Beaunée, Bouysse: enseignantes
- Mmes Caron, Berger : ATSEM
- M Garcia : maire de St Parize le Châtel
- Mme De Riberolles : adjointe au maire
- M Lahaye; Mmes Thonier, Vergne, Bouchri, Gaudry, Guerrier, Chudeusz, Ranvier, Gauthier, Derouet: représentants des parents d'élèves
- M Manin: Délégué Départemental de l'Education Nationale

Absents excusés:

- Mme Gien: Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Barbero enseignante et Mme Grandjean ATSEM en arrêt
- Mmes Humbert, Legal, Laurenson: représentantes des parents d'élèves
- Mme Garin: psychologue scolaire du RASED

Accueil, tour de table

M Morizot, bénéficie d'une journée de décharge pour la direction et une journée d'allègement de service, Mme Beaunée enseigne à la classe de M Morizot pendant ces 2 jours (lundi et vendredi), Mme Bonnet assure la fonction de directrice chaque lundi après-midi et vendredi après-midi.

I/ Communication du résultat des élections des représentants de parents d'élèves 2017

202 inscrits, 108 votants, 15 bulletins blancs ou nuls

Soit un taux de participation de 53,47%

Les candidats suivants ont été élus:

Titulaires	Suppléants
Mme Thonier	Mme Humbert
Mme Vergne	Mme Guerrier
Mme Le Gal	Mme Gaudry
Mme Gauthier	Mme Bouchri
Mme Ranvier	Mme Laurenson
M Lahaye	Mme Chudeusz

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur candidature, pour leur implication dans la préparation des élections ainsi que pour la tenue du bureau de vote. Un merci particulier à M Lahaye qui a coordonné l'ensemble des actions concernant les élections.

II/ Les effectifs à la rentrée 2017

En Maternelle : 51 élèves, répartis ainsi:

TPS	PS	MS	GS
7 (2 +5 en janvier)	13	11	20

En Élémentaire : 81 élèves répartis ainsi:

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
17	17	15	19	19

Soit un total de 138 élèves (en janvier).

Les élèves sont répartis dans les classes ainsi :

Classe de Mme Bonnet	Classe de Mme Perron	Classe de Mme Pommery	Classe de Mme Michelot	Classe de Mme Barbero	Classe de Mr Morizot/ Mme Beaunée
2 (+5) TPS- 13 PS- 7 MS	4 MS-20GS	17 CP	17 CE1- 6 CE2	9 CE2-13 CM1	6 CM1-19 CM2
27 élèves	24 élèves	17 élèves	23 élèves	22 élèves	25 élèves

III/ Projets et actions prévus cette année (dont la semaine des valeurs de la République)

***Spectacles :**

-à l'école:

« Un bel Oiseau » (Compagnie les 3 chardons) pour la maternelle + CP: Jeudi 19 Octobre; financé par l'Amicale que l'équipe enseignante remercie.

-à la Maison de la Culture

pour les CP-CE1-CE2: « Le plus petit cirk du bord du bout du monde » en Mars 2018

pour les CM1-CM2: « Pinocchio » en Janvier 2018

***Projet Histoire: Poursuite du Projet Commémoration**

- La classe de CM1-CM2 a été reçue 2 fois depuis la rentrée à la mairie, pour une explication sur la commémoration: un mannequin de « Poilu » leur a été présenté.

Ce mannequin sert à célébrer les soldats de St Parize le Châtel ayant perdu la vie au combat durant la guerre de 1914-1918, il est installé devant la mairie chaque jour anniversaire du décès d'un de ces soldats.

Ce projet vise à cultiver un esprit de paix, à montrer aux élèves l'importance de préserver la paix entre les pays. On insiste sur la présence des élèves à la cérémonie du 11 novembre, ils seront sollicités pour lire un poème sur la paix.

***Projets culturels avec l'ADATER: les différents thèmes**

- CP: Le voyage
- CE1-CE2: Les représentations des saisons/des climats/le monde à travers l'art
- CE2-CM1: le château de Versailles
- CM1-CM2: La renaissance italienne

3 séances par classe à partir d'oeuvres d'art, avec création d'une oeuvre par les élèves à chaque fois.

Un projet avec le théâtre du Risorius aura lieu à partir de mars, quand leur nouveau spectacle sera créé. (ce théâtre est sur notre commune à Moiry et le directeur du Risorius est le papa d'une élève de moyenne section)

***Projets USEP: sur le temps scolaire:**

pour le cycle 3:

- 10 Novembre 2017: test d'endurance à Chantenay St Imbert
- En juin: (date non définie) Multi-activités sur le stade de St Parize le Châtel

Hors-temps scolaire:

pour le cycle 2:

- 18 Octobre 2017: jeux d'orientation à Decize (25 élèves)
- 7 Février: acrosport

pour le cycle 3:

- 15 novembre cross départemental à Decize. (Ils seront accompagnés par Mme Pommery)
- 7 Mars: Acrosport

***Projet Laïcité**

La semaine des valeurs de la République:

La semaine des valeurs de la République aura lieu du 4 au 8 Décembre 2017.

Le fruit du travail des élèves durant cette semaine au sein des classes donnera lieu à une exposition le vendredi 15 décembre à 10H45.

Les élèves de maternelle travailleront l'Axe de la sensibilité du Parcours Citoyen: Se sentir membre d'une collectivité dans le but d'apprendre à exprimer ses émotions, percevoir les autres et leurs différences, verbaliser ses émotions. Après un travail autour d'albums les élèves réaliseront une création (bouteilles des émotions pour les TPS-PS, petit album pour les MS, imagier des émotions pour les GS)

Les élèves de CP seront sensibilisés sur la faim en Ethiopie (visionnage d'un petit film) But: comprendre qu'ailleurs c'est différent, et voir comment on peut les aider. Ils expliqueront le 15 décembre ce problème. Les classes de l'élémentaire s'associeront aux CP pour réaliser des cartes de Noël qui seront vendues lors de notre marché de Noël au profit de "Action contre la faim".

Du CE1 au CM2 le vendredi 8 décembre, les élèves feront un travail sur la différence (le handicap) avec des ateliers proposés et animés par Handisport. Ce travail permettra de voir ce qu'est un handicap, voir comment faire du sport, ou vivre avec ce handicap. On verra d'autres formes de handicap (difficulté scolaire, personne malade, enfant maladroit en sport etc) Les élèves apprendront à accepter celui qui est différent et à se mettre à sa portée.

Les CM1 et CM2 illustreront quelques articles de la charte de la laïcité par des sketches.

Autre projet:

* Spectacle musique et chants au visiocenter en fin d'année scolaire sur le thème de l'Amérique(en attente d'une date, en juin)

IV/Mise à jour du PPMS “Plan Particulier de Mise en Sureté”

Explication de la finalité du PPMS: faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours et être prêts à mettre en oeuvre les directives des autorités. C'est un guide avec des directives et les enseignants se doivent de se répartir les rôles au sein de l'école. Présentation du document.

Les listes des élèves ont été mises à jour, il manque des mises à jour de PAI (attente d'une date de la part de la PMI et de la Médecine scolaire). L'annexe 8 sera transmise aux parents la semaine prochaine (note d'informations aux parents concernant les conduites à tenir en cas de danger). La mairie nous a fourni le matériel demandé dans le document.

Dans le cadre du nouveau PPMS, le protocole concernant les exercices «Attentat-Intrusion » est désormais détaillé: pour chaque classe les lieux et les façons de se cacher sont indiquées; pour fuir l'itinéraire est écrit.

Les écoles doivent pratiquer des exercices face aux différents risques, 3 types d'exercices seront donc mis en pratique cette année:

INCENDIE	ATMOSPHERE VICIEE	INTRUSION ATTENTAT
Exercice d'évacuation 3 fois par an (au cours du 1er mois d'école, avant Noël, et un 3ème avant la fin de l'année scolaire)	Exercice de confinement 1 fois par an (risques majeurs)	1 exercice par an: -Fuir? À voir avec la gendarmerie

Les parents seront avertis par un petit mot après chaque exercice

Le directeur rappelle son rôle en ce qui concerne la sécurité.

Le PPMS est approuvé par les membres du Conseil d'Ecole.

V/ Règlement intérieur de l'école

Deux modifications sont proposées:

Partie concernée	Modification proposée
Voir paragraphe Concertation entre famille et école <i>Les parents recevront à la même période le carnet de suivi des apprentissages de leur enfant</i>	<i>Les parents des élèves de maternelle recevront par internet 1 fois par semestre le carnet de suivi des apprentissages de leur enfant</i>
Voir paragraphe Fréquentation et obligation scolaires: <i>Les activités sont réparties sur 9 demi-journées par semaine...</i>	<i>Les activités sont réparties sur 8 demi-journées par semaine. Les classes vaqueront le mercredi et le samedi. L'horaire est fixé à 8h30/12h pour la classe du matin et 13h30/16h pour les après-midis</i>
Voir paragraphe élémentaire	<i>... et après 12h ou 16h</i>

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

VI/ Présentation de la Charte de la laïcité

Présentation de la charte de la Laïcité à l'école. Mr Morizot donne un exemplaire de la charte à chaque personne et on fait une lecture expliquée de la charte.

Les objectifs de cette Charte sont de faire comprendre et "faire partager" aux élèves les valeurs de la République: Liberté, Egalité, Fraternité. L'école a pour mission de transmettre ces valeurs et ces principes fondateurs. Il s'agit de faire comprendre aux élèves leur sens, leur bien fondé et leurs enjeux. Cette charte est présentée aux familles lors de l'inscription de leur enfant à l'école, elle est présentée au Conseil d'Ecole et elle est affichée dans l'école.

La charte de la Laïcité est étudiée dans différentes séquences d'apprentissage, l'article 9 sera beaucoup travaillé durant la semaine des valeurs de la République.

VI/ Prévention de l'absentéisme scolaire

Une circulaire du DASEN a été envoyée à l'école fin août.

Cette procédure s'applique à tous les élèves y compris en maternelle.

Il existe des sanctions pénales en cas de non respect de l'assiduité

Moyens de vérification: registres d'appel, dossier individuel du suivi de l'absentéisme, présentation une fois par an au conseil d'école un rapport d'information sur l'absentéisme scolaire dans l'école

Manque de 4 demi journées sans motif dans un mois, l'école agit:

Signalement DSDEN, qui agira (avertissement,) courrier mis dans le dossier de l'élève

Équipe éducative (quels sont les problèmes? Rappel de l'importance de l'assiduité, mise en place de mesures d'accompagnement auprès des familles et nomination d'un référent

Si la situation n'évolue pas nouveau signalement, et autres procédures etc.....

Le directeur rappelle aux parents les 4 motifs considérés comme valables pour manquer l'école.

- Maladie de l'élève
- Maladie contagieuse d'un membre de la famille proche
- Obligation pour l'enfant de suivre sa famille
- Réunion solennelle de famille

Le directeur rappelle l'importance de bien prévenir en cas de maladie avant 8H30.

Si un élève est absent sans appel des parents, l'école s'arrange pour joindre la famille et demander ce qui se passe.

VII/ Travaux à effectuer

Demande des enseignants	Réponse de la Mairie
Changer la serrure de la porte du bureau du directeur	Ce n'est pas un problème de porte mais de bâtiment qui se fissure. A l'étude.
Réfléchir à autre système pour l'ouverture du portail d'entrée (il doit être fermé à clé conformément aux nouvelles normes de sécurité, un numéro de téléphone est mis à disposition des parents retardataires / taxis /livreurs/ ...) , c'est l'ATSEM qui doit quitter la classe et intervenir pour ouvrir le portail mais cela gêne énormément la vie de classe et les apprentissages	Que faire? Sonnette et bouton pour ouvrir la porte? (électrification nécessaire très coûteuse) Faire monter les personnes vers les classes élémentaire et frapper? On étudie la question.
La porte de la classe de Mme Pommery: enlever ou réparer le butoir en bas de la porte	Ce sera fait

Exercice d'alerte incendie: le niveau sonore de l'alarme est insuffisant, les enseignantes ne l'entendent pas lorsque les portes de classe sont fermées malgré la pose d'une borne supplémentaire dans le couloir entre la classe de Mme Perron et la classe de Mme Bonnet	Déplacer les bornes dans les classes? À voir.
Tableaux: l'un de ceux de Mme Barbero est cassé, il s'est détaché.	Il sera bientôt réparé
Les deux de M Morizot sont hors d'usage.	Ils seront changés.
Le TBI de Mme Michelot: le projecteur s'arrête et ne fonctionne plus bien.	À étudier il est effectivement assez ancien
L'équipe enseignante demande à ce que le photocopieur soit changé au profit d'un photocopieur couleur	Le photocopieur actuel est encore sous contrat pendant un an, la question sera étudiée au prochain contrat

IX/ Questions diverses

à destination des enseignants:

Est-ce qu'on peut inviter Mme Thomas Minard (directrice du centre social) à un conseil d'école?

C'est possible mais pourquoi? Qu'a-t-on à lui demander? Elle sera invitée si l'un des sujets ou l'une des questions la concernent.

Peut-on envisager que l'école participe à nouveau au pti tour à vélo USEP?

Nous avons déjà répondu à cette questions plusieurs fois. C'est un choix des enseignants, la question se pose chaque année où il y a un pti tour. Donc c'est possible qu'une année on décide de le faire.

Les parents expriment leur déception.

Les enseignants expliquent que les maîtres de CM ne sont pas partants pour ce projet cette année. Il faudrait donc faire un échange de service. La santé de M Morizot ne lui permet pas de s'engager sur ce projet.

De plus la dernière fois, nous avons eu beaucoup de mal à trouver des parents pour encadrer les sorties sur route de préparation..

Les parents nous assurent qu'ils ont une bonne équipe qui s'engagerait.....

L'école précise qu'elle a de nombreux projets dont certains comme le spectacle de l'an passé sont très lourds et ne se font pas non plus partout.

Le directeur redit que cette non participation n'est pas définitive, et que cela peut se refaire. A rediscuter, "la porte n'est pas fermée".

Question du manque de respect, de la violence, des écarts de comportement en classe, gestion des sanctions.

C'est un gros souci pour nous, c'est la raison pour laquelle nous commencerons à travailler le parcours citoyenneté de notre projet d'école.

Un élève de CM2 posant le plus de problèmes a été déplacé dans une autre école, pour son bien et le bien de notre classe.

Il reste de gros soucis pour un élève de CM1. Violence et danger.

Jusqu'à Noël les récréations se dérouleront de la façon suivante:

Matin: les 4 classes à 10H30 dans la même cour (récréations des CP en décalé), et l'élève qui pose

problème avec les maternelles.

Après midi: CP-CE1 dans la cour maternelle avec l'élève cité ci-dessus, et les CE2 et CM dans la cour élémentaire.

Le but de l'école étant d'apprendre à nos élèves à vivre ensemble, nous espérons rapidement revenir à une situation normale où tous (du CP au CM2) seront en même temps dans la même cour.

Affiche-t-on toujours le CR du conseil d'école au panneau d'affichage?

Oui c'est réglementaire, donc nous veillerons à ce qu'il soit affiché, on peut aussi le recevoir par internet. M le maire propose de le mettre sur le site de la mairie dans la partie "école".

A destination de la mairie:

Aménagement de la cour de l'école. Ce projet est-il toujours d'actualité?

Oui, deux délégués par classe seront élus, ils monteront avec les enseignants un projet d'aménagement de cour. M le maire propose d'associer l'adjoint à l'aménagement. Ces réunions auront lieu le mardi après la classe. Une fois le projet adopté, la mairie refera la cour.

Peut-on renouveler? Compléter les jeux de cour pour les récréations?

Une malle de jeux de cour a été achetée en septembre.

Gestion du temps de garderie, pour les petits et grands: goûter, locaux?

Espace jeux pour les petits?

Les parents demandent à ce que les petits prennent le goûter en premier.

Les petits peuvent-ils avoir un espace de jeu?

Cela semble difficile pour le goûter car les grands ont l'impératif de l'aide aux devoirs à 17H, et la mairie met les petits dehors en première partie, plus tard il fait froid.

Intervention de M le Maire:

La mairie note une forte augmentation du nombre de rajouts d'élèves en cantine le jour même (une dizaine de rajouts certains jours) alors que les commandes sont à donner le lundi de la semaine précédente; ce qui occasionne des problèmes d'organisation. La mairie souhaite que les parents respectent le règlement signé en début d'année scolaire.

Signatures:

Mme Vergne,
représentante des parents d'élèves,

Mr Morizot;
directeur de l'école